

Ne restez pas dans le flou



50 € OFFERTS
POUR L'ACHAT
D'UNE MONTURE
+
2 VERRES
PROGRESSIFS OPTIMISÉS
ET ANTIREFLETS



Un groupe, une mutuelle
www.gmi-mutuelle.fr

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.



VILLERUPT

22, rue Carnot - ☎ 03 82 89 14 31

PLACE DARCHE LONGWY-HAUT

12, rue Victor Hugo - ☎ 03 82 25 46 82



www.lesopticiensmutualistes.fr

BÉNÉFICIEZ DU CONFORT OPTIMAL

des verres progressifs optimisés et antireflets

Cher adhérent,

Le confort de votre vision fait également partie de nos préoccupations.

Que vous soyez dans une position statique ou en mouvement, les verres progressifs optimisés vous offrent le confort d'une vision naturelle grâce à leur degré exceptionnel de personnalisation.

Cette personnalisation prend en compte trois paramètres supplémentaires par rapport à des verres progressifs traditionnels : votre distance de lecture habituelle, la distance qui sépare vos yeux des verres que vous portez et l'inclinaison de votre monture.

Ne restez pas dans le flou. Avec le conseil expert de nos partenaires Les Opticiens Mutualistes, vous pouvez aujourd'hui améliorer votre confort de vue à des conditions particulièrement intéressantes.

**Pour l'achat d'une monture à partir de 120 €
et de verres progressifs optimisés et traités antireflets,
VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE REMISE DE 50 €*.**

Cette offre comprend une garantie « Adaptation » de 3 mois.
Vous avez donc l'assurance de pouvoir ajuster vos verres
et votre monture en cas de besoin.

Pour bénéficier de cette offre et d'un conseil personnalisé, rendez-vous dans votre magasin Les Opticiens Mutualistes de Villerupt ou de Longwy avant le 31 janvier 2018.

GMI et votre Opticien Mutualiste

* Remise applicable en caisse pour l'achat d'une monture d'un montant minimum de 120 euros TTC, équipée de deux verres progressifs de géométrie optimisée et avec traitement super antireflet, sur une sélection de marques de verre (liste consultable en magasin), valable dans les magasins Les Opticiens Mutualistes de Villerupt et de Longwy jusqu'au 31 janvier 2018. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Octobre 2017.

GMI est soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Immatriculée à l'INSEE sous le numéro 783 376 270.